

De: Philippe BAYLAC sejs.permanence@unsa-education.org
Objet: Fwd: [dd-ijs] AGENCE DU SERVICE CIVIQUE : Mise en place des pôles d'appui Service Civique
Date: 8 avril 2021 à 12:29
À: Philippe BAYLAC sejs.permanence@unsa-education.org

PB



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime**

De : ANIMATION TERRITORIALE <animationterritoriale@service-civique.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 7 avril 2021 17:57

À : XXX

Objet : AGENCE DU SERVICE CIVIQUE : Mise en place des pôles d'appui Service Civique

Importance : Haute

Message de la part de David KNECHT, Directeur Général de l'Agence du Service Civique

Mesdames les Déléguées Régionales, Messieurs les Délégués Régionaux,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des Services Départementaux,

Comme convenu lors du dernier temps d'échanges par visioconférence avec Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, je reviens vers vous concernant la mise en place de « pôles d'appui » au développement du Service Civique dans 25 territoires départementaux.

Ces « pôles d'appui » partenariaux ont pour objectif de mettre en place, en complément et en cohérence avec l'activité de vos services, des actions visant à favoriser le développement du Service Civique dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Ils sont installés dans 25 territoires ciblés sur des critères objectifs (départements comptant plus de 100 000 jeunes de 15 à 24 ans - source INSEE - et dans lesquels le Service Civique enregistre une densité relative plus faible).

Les interventions (information et de prospection) qui en sont attendues, encadrées par l'Etat, relèveront de l'appui, du relai et de l'amplification de la mobilisation locale du réseau JES dans le domaine du Service Civique.

Ces actions seront réalisées par les associations Unis-Cité et Ligue de l'Enseignement, partenaires historiques des administrations en charge du Service Civique, dans le cadre des relations partenariales entre ces organismes et la DJEPVA.

Ce cadre prévoit notamment que :

- les partenaires n'utiliseront pas ces « pôles d'appui » pour la conception de missions et le recrutement de volontaires sur leurs agréments actuels de Service Civique (qu'il s'agisse d'accueil direct ou de mise à disposition de volontaires) ;
- une coordination étroite et régulière avec les équipes territoriales Service Civique sera mise en œuvre ;
- l'éventuelle transmission d'informations à ces partenaires devra être appréciée en fonction des besoins locaux nécessaires et avérés de mise en œuvre du développement du Service Civique ;
- un rendu compte précis et régulier, à l'Agence du Service Civique et aux équipes territoriales, des contacts pris et de la réalisation des actions sera effectué par les partenaires.

En outre, les partenaires feront figurer le logo du Service Civique sur tout document et communication en lien avec cette action.

Ces « pôles d'appui » sont en cours d'installation et vont progressivement commencer à prendre contact avec les référents régionaux Service Civique, en première instance, et les référents des départements concernés. Avant toute initiative locale, il leur est demandé de prévoir un temps de travail pour définir avec vos services et les services départementaux leurs priorités d'intervention aux regard des actions déjà mises en œuvre localement.

⇒ Je vous remercie par avance d'en informer vos équipes.

⇒ Un comité de suivi de ces « pôles d'appui » est constitué au niveau national et un premier temps de travail avec le

réseau des référents régionaux et départementaux concernés sera organisé le **mardi 4 mai après-midi** (lien et invitation à venir).

Répartition des pôles par département et partenaire concerné :

Région	Département	Association qui porte le Pôle d'Appui
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Alpes-Maritimes	UC
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Bouches-du-Rhône	Ligue
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Var	UC
PAYS DE LA LOIRE	Loire-Atlantique	Ligue
PAYS DE LA LOIRE	Maine-et-Loire	UC
OCCITANIE	Haute-Garonne	UC
OCCITANIE	Hérault	Ligue
NOUVELLE AQUITAINE	Gironde	Ligue
NORMANDIE	Seine-Maritime	UC
BRETAGNE	Ille-et-Vilaine	UC
BRETAGNE	Finistère	Ligue
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Isère	Ligue
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Rhône	UC

Région	Département	Association qui Porte d'App
ILE-DE-FRANCE	Hauts-de-Seine	UC
ILE-DE-FRANCE	Seine-et-Marne	UC
ILE-DE-FRANCE	Yvelines	Ligue
ILE-DE-FRANCE	Val-d'Oise	Ligue
ILE-DE-FRANCE	Paris	Ligue
ILE-DE-FRANCE	Val-de-Marne	Ligue
ILE-DE-FRANCE	Seine-Saint-Denis	UC
ILE-DE-FRANCE	Essonne	UC
HAUTS DE FRANCE	Nord	Ligue
GRAND EST	Moselle	UC
GRAND EST	Bas-Rhin	UC
GRAND EST	Meurthe-et-Moselle	Ligue

Je vous remercie de votre engagement auprès de l'Agence du Service Civique.

Le pôle Contrôle et Animation Territoriale est à votre écoute pour répondre à toute demande de précision.

Bien cordialement,

David KNECHT

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservez l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !

--

Vous recevez cet email car vous êtes abonné-e à la liste "dd-ijs".

Pour vous désabonner, merci de cliquer sur ce lien : <https://framalistes.org/sympa/sigrequest/dd-ijs> ou d'envoyer un mail à sympa@framalistes.org avec comme sujet "unsubscribe dd-ijs"

You receive this email since you subscribed to the list "dd-ijs".

To unsubscribe, click on following link: <https://framalistes.org/sympa/sigrequest/dd-ijs> or send an email to sympa@framalistes.org with the subject: unsubscribe dd-ijs

